

SEANCE ORDINAIRE DU 5 MAI 2026

L'an deux mille vingt six le cinq mai à dix-sept heures trente, le conseil municipal dûment convoqué en séance ordinaire s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Régis Bourelly, Maire.

Présents : Mrs Bernard Molhérac, Jean-Pierre Sahun, Philippe Rouveyrol, Christian Protche.
Mmes Cathy Touchard, Michèle Bouillot, Roselyne Le Van.

Absents : Mmes Caroline Vicini (procuration à Bernard Molhérac), Anne Rannou (procuration à Cathy Touchard), Mr Jean-Claude Naud.

Mr le Maire donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

Il a été omis dans la transcription du compte-rendu du dernier conseil municipal que Mr Jean-Pierre Sahun était absent et avait donné procuration à Mr Jean-Claude Naud.

Le procès-verbal est voté à l'unanimité.

INDEMNITES KILOMETRIQUES

Mr le Maire propose au conseil municipal qu'il lui soit octroyé des indemnités kilométriques pour les déplacements qu'il effectuer lors de réunions à l'extérieur.

Mr le Maire quitte la séance.

Accepté à l'unanimité.

Mr le Maire revient en séance.

AUGMENTATION LOYER HANGAR LE PONT DE L'ELZE

Mr le Maire demande au conseil municipal de délibérer afin d'augmenter le loyer de 1.73% soit 6.26€ par mois à compter du mois de mai ce qui portera le montant dudit loyer à 368.26€/mois.

Mr le Maire quitte la séance

Accepté à l'unanimité.

Mr le Maire revient en séance.

CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE AVEC LA COMMUNE DE BASSURELS POUR LES PRELEVEMENTS DES EAUX DE BAIGNADE

Le maire rappelle au conseil municipal que la commune de Saint-André-de-Valborgne assure le suivi de la qualité sanitaire de la zone de baignade du Rocher des Fées, située sur le Gardon de Saint-Jean.

Dans le cadre de la préparation de la saison de baignade 2026, il est envisagé de mettre en place une campagne de prélèvements bactériologiques complémentaires en amont de la zone de baignade, afin d'identifier et de mieux caractériser les éventuelles sources de pollution sur le bassin versant.

Cette campagne prévoit la réalisation de trois points de prélèvements avec huit passages entre la mi-juin et la fin août 2026, en parallèle du suivi réglementaire réalisé directement sur la zone de baignade. Compte tenu de la situation géographique du bassin versant, une partie des secteurs susceptibles d'influencer la qualité de l'eau se situe sur le territoire de la commune de Bassurels (Lozère). Dans ce contexte, les élus des deux communes ont convenu d'un principe de participation financière de la commune de Bassurels à hauteur d'un point de prélèvement dans le cadre de cette campagne.

Cette participation fera l'objet d'une convention entre les deux communes à hauteur de 50% chacune.

COURRIER DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC

Mr le maire donne lecture d'un courrier pour une demande d'occupation du domaine public dans le cadre de l'installation d'un food truck 2 jours par semaine au niveau de l'ancienne boucherie.

Accepté à l'unanimité.

PARTICIPATION FINANCIERE MAGAZINE HANDISPORT

Mr le Maire propose au conseil municipal que la commune achète le magazine d'information de l'association Handisport au tarif de 250€.

Accepté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Proposition de Vincent Touchard de venir en mairie en réunion de travail afin d'expliquer le fonctionnement d'un site « ma commune.com » que la commune pourrait mettre en place. Ce sujet sera mis à l'ordre du jour du prochain conseil municipal après une réunion de travail.

Discussion autour des panneaux à installer au Pont Marès « Voisins vigilants ». A étudier.

Notification de départ de l'employé communal au mois d'août de Mr Thierry Dubois.

Discussion autour du hangar et autour des poubelles usagers mécontents à Tourgueille et Saumane.